

Pour publication immédiate

La ministre McLellan doit pallier des violations des droits de la personne Des changements qui pourraient réduire le nombre de femmes dans les prisons canadiennes

Ottawa, le 28 janvier 2004 – Des groupes de promotion des droits à l'égalité invitent la ministre de la Sécurité publique Anne McLellan à mettre immédiatement en oeuvre les recommandations rendues publiques aujourd'hui par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP). Son rapport spécial sur les violations systémiques des droits de la personne infligées aux femmes purgeant une sentence de deux ans ou plus au Canada a été produit en réponse à une plainte déposée en 2001 par l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) et l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC).

« Si la CCDP réclame aussi souvent dans son rapport des examens, des vérifications et des mécanismes d'imputabilité externe, c'est qu'elle comprend bien l'urgence de pallier les violations actuelles des droits des détenues », a déclaré Madame Ailsa M. Watkinson, présidente de l'ACSEF, qui avait réclamé cet examen. « Nous félicitons la Commission et nous sommes particulièrement satisfaites de la voir reconnaître les failles fondamentales du système actuel de classement, qui impose inutilement à autant de femmes une étiquette de sécurité maximum, avec le 'traitement rigoureux qui en résulte'. Nous sommes très heureuses de voir la Commission inviter le Service correctionnel canadien (SCC) à élaborer un mode de classement et des programmes correspondants en fonction des besoins des femmes, plutôt que de continuer à traiter les femmes comme des hommes 'sur la base de stéréotypes et de perceptions' », a poursuivi Madame Watkinson.

Dans son travail de préparation de mémoires déposés à la Commission canadienne des droits de la personne, l'ACSEF a consulté une trentaine d'organisations nationales et internationales de promotion de la justice sociale et des droits des femmes, des Autochtones et des personnes handicapées.

Tout au long de son rapport, la CCDP souligne les conséquences tragiques des déficiences propres au mode actuel d'évaluation initiale des femmes incarcérées. Les femmes autochtones et celles ayant des problèmes de santé mentale sont particulièrement discriminées en raison d'un surclassement de sécurité qui leur impose notamment des conditions fréquentes de ségrégation et d'isolement. « Le fait de classer moins de femmes comme détenues à sécurité maximum permettra à beaucoup plus d'entre elles de réintégrer la collectivité dans des délais plus courts », a fait valoir Madame Kim Pate, directrice générale de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry. « Nous espérons que Madame la ministre McLellan agira immédiatement pour instaurer un nouveau système de classement et les stratégies de décarcération qu'il nécessitera. »

L'ACSEF appuie sans réserve la proposition de la Commission concernant des mécanismes autonomes de surveillance et d'imputabilité. Cet appel à une surveillance judiciaire vient réitérer les recommandations formulées par Madame la juge Louise Arbour qui, en 1996, avait signalé l'échec du SCC à respecter la loi et ses propres politiques dans le traitement des femmes incarcérées. « Nous espérons, a ajouté Kim Pate, que la ministre McLellan reconnaîtra la nécessité vitale pour un tel mécanisme de surveiller le respect par le SCC des principes de justice, d'équité et de primauté du droit. »

« Le rapport de la Commission identifie clairement la discrimination que subissent les détenues. L'ACSEF est tout à fait disposée à travailler de concert avec le SCC, ainsi qu'avec les ministres de la Sécurité publique et de la Justice, pour faciliter la mise en œuvre de recommandations qui ont un rôle crucial à jouer dans l'amélioration des conditions de vie de certaines des femmes les plus vulnérables au Canada », a conclu Madame Pate.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mesdames Ailsa Watkinson ou Kim Pate au (613) 298-2422 et consulter notre dossier de presse sur le site Web de l'ACSEF : www.elizabethfry.ca